

## Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 10 novembre 2022

### Étaient présents :

#### ÉQUIPE DE L'ÉCOLE :

Madame Anne-Lise MONCOMBLE, directrice de l'école.

Mesdames Olivia CHEVALLIER, Magali RAGUIDEAU, Gaëlle CHARRIER, Marion LUGAND-JOLY, Estelle ADAM, Monsieur Francis BIRE, enseignants.

Mesdames Nathalie VEQUAUD, Amandine BERTIN, Pauline COUE, ATSEM.

#### REPRÉSENTANTS ÉLUS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Monsieur GUINET Geoffrey, Mesdames VEQUAUD Sylvie, LACOLLEY Coline, BENOIST Elodie, PALIN Aurélie, LETARD Alvine, LOISEAU Charlène, TURCOT Ophélie, LEFORT Delphine, GUYONNET Anne-Christelle, Présidente des parents d'élèves : représentants FCPE des parents d'élèves.

#### REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS :

Madame JOLLY Martine : adjointe au maire, responsable des affaires scolaires

Monsieur Pascal BRACONNIER, éducateur sportif, coordinateur des TAP

Madame Yaël ROTROU, directrice de l'OSE, coordinatrice du PEDT

Madame Gaëlle JULES, directrice du centre de loisirs Jacques Prévert

Monsieur Joël GIRARD, DDEN

#### SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Madame Guyonnet Anne-Christelle

### Absents excusés :

Madame LESGOURGUES, Inspectrice de l'Éducation Nationale de Luçon

Madame Christine BOUYSSIER, enseignante de GS

Mesdames LACOLLEY Ninon, PEIGNE Maïwenn, AUFRAY Elodie, PUJET Nadège, CHARRIER Julie, MAUGUILLET Sonia, BELREPAYRE Cindy, GUYONNET Camille.

---

*La séance est ouverte à 18h30 par Madame la Directrice, Présidente du Conseil d'école.*

## 1. Approbation du PV du Conseil d'école du 30/06/2022 :

À l'unanimité, tous les membres présents approuvent le procès verbal du conseil d'école du 30/06/2022.

## 2. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves :

Dans la continuité, depuis 2013, le mode de scrutin ouvert aux votes par correspondance permet d'obtenir un taux de participation toujours supérieur à 55 %. Cette année, le taux de participation a été de **58,05 %**. Ce qui représente une augmentation par rapport à l'année dernière. Depuis trois ans, il n'y a plus d'obligation de tenir un bureau de vote mais les parents d'élèves ont tout de même ouvert le bureau le matin de 8h30 à 9h et l'après midi de 16h15 à 16h45. En dehors de ces temps forts, la directrice assure elle-même l'ouverture du bureau.

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
37,9 %	59,9 %	60,6 %	56,6 %	60,6 %	56,6 %	60,01 %	59,43%	50,43 %	51,43 %	58,05%

L'école a fait l'acquisition d'une deuxième urne qui permettra, l'année prochaine, de tenir deux bureaux de vote en déposant un bureau de vote aux deux entrées de l'école. Le vote par correspondance reste toutefois le mode de vote le plus utilisé.

### 3. Compétences et fonctionnement du Conseil d'école :

#### 1. Membres du conseil d'école.

**Sont membres titulaires, avec voix délibérative:**

- le directeur (président) et tous les maîtres de l'école plus un des maîtres du réseau d'aides spécialisées;
- les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes;
- le maire (ou son représentant) et le conseiller municipal chargé des affaires scolaires;
- le délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN).

*L'inspecteur de la circonscription, membre de droit, peut assister aux réunions.*

**Peuvent assister pour les affaires les concernant (sans voix délibératives):**

- membres du réseau d'aides spécialisées,
- agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM),
- médecin scolaire,
- infirmiers scolaires,
- assistants sociaux,
- autres personnels intervenant dans l'école.

*Le conseil est constitué pour un an et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres.*

#### 2. Attributions du conseil d'école.

**Le conseil d'école, sur proposition du directeur d'école :**

- vote le règlement intérieur de l'école ;
- adopte le projet d'école ;
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire soumis au directeur académique ;
- donne son avis et fait des suggestions sur la vie et le fonctionnement de l'école.

**Il est expressément consulté sur :**

- les activités pédagogiques, culturelles, sportives ... en relation avec les programmes nationaux ;
- l'utilisation des moyens alloués à l'école ;
- la restauration scolaire ;
- l'hygiène scolaire ;
- la protection et la sécurité des enfants ;
- les conditions d'intégration des enfants handicapés ;
- les activités périscolaires.

Le conseil d'école est consulté par le maire pour l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école ; il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

**Certains points relevant de la compétence du conseil des maîtres ne donnent lieu qu'à une information au sein du conseil d'école, il s'agit de :**

- la composition des classes, les prévisions d'effectifs,
- l'organisation des aides spécialisées,
- les principes de choix des manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers,
- les conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves.

#### 3. Délibérations et procès verbal.

### 4. Bilan de la rentrée 2022 :

Effectifs au 10/11/2022

PS1	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
5/12	15	18	29	17	17	22	19	20	<b>162/169</b>
Maternelle: 67/74					Élémentaire: 95				

Pour mémoire : en novembre 2021, l'effectif prévisionnel était de 163 élèves.

#### Composition de l'équipe pédagogique 2019-2020 :

Classes	Effectifs par niveaux
Monsieur Francis BIRE (100 %)	5/12 TPS + 20 PS = 25
Madame Magali RAGUIDEAU (100%)	18 MS+6 GS = 24
Madame Christine BOUYSSIER ( 100 %)	23 GS= 23
Madame Gaëlle CHARRIER (100%)	17 CP + 7 CE1 = 24
Madame Marion LUGAND-JOLY ( 100%)	10 CE1 + 14 CE2=24
Madame Estelle ADAM ( 100%)	8 CE2 + 14 CM1 = 22
Madame Anne-Lise MONCOMBLE (33 %)	5 CM1 +20 CM2 =25
Madame Olivia CHEVALLIER (66%)	
Moyenne par classe	23,8

#### Prévision d'effectifs pour l'année 2023/2024

Maternelle : 57 (selon les anciens seuils, il y avait fermeture à 62 et moins)

Elémentaire : 104 (selon les anciens seuils, il y avait fermeture à 81 élèves et moins et ouverture à 115 et +)

#### 4. Le projet d'école 2022 / 2026 :

Le projet d'école a été validé avec les éléments d'appréciation suivants par Madame la Directrice Académique :

J'accuse réception du projet d'école que vous m'avez adressé sur la base de la structure existante de votre école.

Les thématiques choisies sont très intéressantes et les actions bien identifiées au regard de la spécificité de votre école. Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que je valide votre projet 2022-2026 que vous m'avez transmis. Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour mettre en œuvre les actions au service de la réussite de tous les élèves et vous en remercie très sincèrement.

Les évolutions éventuelles pourront faire l'objet d'un avenant si nécessaire et pour ce faire, n'hésitez pas à solliciter l'équipe de circonscription qui reste à votre écoute.

\_\_\_\_\_  
Catherine CÔME

Les axes du nouveau projet d'école 2022-2026 sont présentés au conseil :

**AXE n°1** → *Renforcer l'engagement et l'attention des élèves dans les tâches d'apprentissage.*

**Objectifs :**

- Structurer l'apprentissage de l'attention en milieu scolaire
- Renforcer la mémorisation

Domaines et compétences concernées(\*) :

Domaine 2 : LES METHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

Domaine 3 : LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

**AXE n°2** → *Développer les apprentissages en langage oral dans tous les cycles au sein de situations de communication motivantes pour les élèves.*

Domaines et compétences concernés(\*) :

Domaine 1 : LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

Domaine 2 : LES METHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

**Objectifs :**

- S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié
- Prendre part à un dialogue, prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue
- S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis puis rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu)

**AXE n°3** → *Construire et mettre en œuvre le parcours citoyen*

Domaines et compétences concernés(\*) :

Domaine 3 : LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

**Objectifs :**

Renforcer la culture de la sensibilité.

Favoriser l'entraide et la coopération.

## **5. Projets, en lien avec le projet d'école 2022-2026 :**

- **Projet communs au Cycle 1 :**

**USEP :** Rencontres USEP et participation en octobre toutes les maternelles à la randonnée avec histoire contée à La Réserve Naturelle de Nalliers.

**Décloisonnement :** Reprise du décloisonnement entre les trois classes de maternelle :  
Sciences avec Mr Bire, Musique/Ecoute avec Mme Bouyssier, Anglais avec Mme Raguideau.

- **Projet spécifique classe de PS**
- Le fil rouge en Petite Section sera le voyage / le transport : étude des zones chaudes / froides par l'environnement, les animaux, les habitants. Ce thème est propice à préciser et développer le lexique.
- Spectacles de Mr Noulet autour du thème du voyage également.

- **Projet spécifique Classe de MS-GS :**

**Correspondance :**

La classe correspond avec une classe du Langon et une classe de l'Ile de Ré. Cela permet de travailler autour des identités paysagères que sont la montagne, la campagne, la ville et la mer.

**Utilisation de e-primo :**

Madame Raguideau investit l'Espace Numérique de Travail e primo qui est financé par la Mairie et mis à disposition par l'Education Nationale. Cela permet de développer différents dispositifs d'apprentissage autour du langage oral et créer du lien avec les familles en valorisant les activités et les projets de classe.

**Ecole et cinéma :**

Participation à « L'école et cinéma » en janvier et mai à Luçon.

- **Projet spécifique classe GS :**

**Musique :**

Madame Bouyssier développe de nombreux projets d'apprentissage autour de la musique.

Participation de toutes les maternelles à la randonnée avec histoire contée à La Réserve Naturelle de Nalliers, organisée par l'USEP.

Reprise du décloisonnement entre les trois classes de maternelle :  
Science avec Mr Bire, Musique – Ecoute avec Mme Bouyssier, Anglais avec Mme Raguideau.

- **Deux classes Cycle 2 :**

**ECOLE ET CINEMA**

Pour l'ensemble du cycle 2, participation à « Ecole et cinéma » avec 3 séances à Sainte Hermine. Le transport est pris en charge par la communauté de communes dans le cadre des IMS.

**MUSIQUE**

Un intervenant musique propose un projet aux deux classes de cycle 2 autour de la pratique et l'écoute musicales. Cette intervention est financée par la communauté de communes dans le cadre des IMS.

**EPS**

Un travail spécifique est mené autour de l'acrogym grâce à l'intervention de David Bodin dans le cadre des IMS.

- **Deux classes de cycle 2/ 3 :**

**Rencontres sportives :**

Rencontres sportives avec l'école de Chaillé les Marais : premier volet autour de la course longue.

## **Projet Watty :**

Les deux classes se sont inscrites à un projet autour des sciences et du développement durable ayant pour entrée, les énergies.

### **ENT :**

Les deux classes de cycle 3 utilisent e primo comme espace numérique de travail, depuis septembre 2022. Madame Adam a rencontré quelques difficultés de connexion qui devraient être résolus très prochainement.

- **Projet spécifique CE2-CM1**

### **Décloisonnement** entre les CE2/CM1 et les GS

Un premier projet est déjà réalisé : la fabrication d'un calendrier commun pour les deux classes. Un deuxième projet autour de la lecture et la compréhension aura lieu de novembre à janvier.

### **Projet cirque**

Un travail sur le cirque avec une sortie au centre équestre aura lieu sur Nalliers.

- **Projet spécifique CM1-CM2**

**Passeport Civisme :** proposé aux élèves de CM2, par la municipalité de Nalliers. L'objectif est que les élèves s'investissent au sein de la commune. Le passeport permet une meilleure implication et améliore l'esprit solidaire. Dans le livret qui leur a été distribué, ils auront 5 actions à mener (visite de la caserne des pompiers, engager une relation avec les aînés de l'Ehpad, visite de l'Historial de la Vendée, participation aux commémorations, adopter un comportement citoyen sur internet). L'OSE a donc intégré le projet car Quentin, animateur, mènera une action de sensibilisation sur l'utilisation de son image sur les réseaux sociaux et internet, en général.

### **Classe découverte des CM2 :**

Destination Vallée de la Dordogne avec comme thème « Art et histoire », du 13 au 17 mars 2023.

Aux vues de l'augmentation du prix des transports, le budget final sera de 400€ par élève. Cela représente 30€ de plus par enfant par rapport à l'année dernière. Le budget demandé aux familles sera donc de 140€ soit 10 € de plus que l'année dernière. Le financement reste équilibré : un tiers par la Mairie, un tiers par l'Amicale et un tiers par les familles.

### **ECOLE ET CINEMA**

Les CM1 CM2 participent au projet Ecole et Cinéma. Ils visionneront trois films. Pour le premier film, *Ma vie de Courgette*, les élèves devront écrire et enregistrer une lettre radiophonique qui sera diffusée à toutes les classes de Vendée participant au projet.

### **Comédie musicale**

Comme les années précédentes, les CM1 CM2 participent au projet comédie musicale dans le cadre du projet Chorallèges. Le titre est Les fées rebelles. La thématique développée est les femmes chanteuses qui ont marqué l'histoire de la musique.

## **6 - Organisation des festivités :**

- **Marché de Noël :**

Une chorale et une danse seront présentées par les enfants, sur la place du village. Il sera installé une boîte aux lettres, dans l'école, à destination du Père Noël.

Cette année, il n'est pas possible d'avoir la présence de la calèche comme l'année dernière au sein de l'école. A la place est prévue la venue de « La caravane magique » qui présentera un spectacle de magie aux enfants d'une durée d'une demi-heure environ, sur les deux derniers jours avant les vacances. Budget approximatif de 1000 €.

- **Fête de l'école :**

Les travaux de la salle seront commencés donc elle ne sera pas disponible. Une idée est en cours de

discussion. Afin de rester dans le thème du cirque, pourquoi ne pas installer un chapiteau ?  
A réfléchir ...

- **Carnaval :**

Demande auprès de l'OSE afin de travailler avec les enfants autour du jeu cette matinée-là pour développer des interactions enseignants/animateurs. Défilé déguisé au programme.

- **Vente de chocolat :**

Mme Jolly Martine propose à Mme Moncomble d'ouvrir la vente à l'extérieur de l'école afin de toucher plus de monde. (ex : Ehpad)

## **7. Vote du règlement intérieur de l'école et présentation du programme pHARe :**

Aucun amendement sur le règlement intérieur de l'école.

Le dispositif pHARe prévoit que soit développé différents projets et dispositifs d'apprentissage en lien avec la prévention contre le harcèlement. Madame Moncomble s'est rapprochée de l'OSE pour organiser des interventions conjointes de type café parents. Les contenus et les modalités sont encore à définir et à travailler. Une conférence sur le Cyber Harcèlement serait intéressante à mener comme cela avait été le cas, il y a trois , dans le cadre de la semaine « Vigilance Ecran ».

## **8 - Activité Piscine :**

Mr le Maire a transmis un courrier à la communauté de communes pour rendre compte de dysfonctionnements lors de l'accueil des scolaires de l'école G.Brassens, en juin dernier. La réponse reçue est qu'il doit y avoir une réunion sur ce sujet mais Mme Moncomble n'a, pour l'instant, pas eu l'information. Les Représentants font également un courrier.

Les séances sont, pour le moment, prévues, au printemps les lundis et jeudis.

## **9 - Projet Educatif de Territoire :**

Dans le cadre des TAP, Marie intervient pour faire découvrir la musique aux enfants durant les TAP. Cette nouvelle intervention développée autour des instruments à corde et du chant est très appréciée des enfants. Elle est également ravie de ces interventions au sein de l'école.

### ***Question des Représentants concernant la mise en place d'activités en relation avec le menu de la cantine sur les journées à thème :***

Un des animateurs de la pause méridienne va partir. Cela empêche de mettre en place des activités particulières pour le moment. Un choix d'activités est proposé aux enfants selon un planning défini et affiché au bout du couloir élémentaire. On attend donc le recrutement d'une personne à temps plein par l'OSE pour réorganiser les activités sur le temps de la pause méridienne.

## **10- Coopérative scolaire :**

Mme Lugand-Jolly Marion est mandataire de la coopérative scolaire dans le cadre de la gestion des comptes de l'école.

Le solde au 31 août 2022 est de 32 000€ (dont 20 000 euros versés par le Club Jules Ferry car l'association va être dissoute afin que l'argent de l'école soit centralisé sur un seul compte coopératif.

- Subvention conséquente de l'Amicale Laïque : 8000€

## **11 - Questions diverses :**

- L'OSE propose une aide au devoir sur le temps de l'accueil périscolaire du soir, les lundi, mardi et jeudi. Limité à 8 enfants pour le moment. Recrutement de 3 personnes supplémentaires

(bénévoles au sein de la bibliothèque de Nalliers) afin de renforcer l'aide et pourquoi pas à l'avenir augmenter le nombre d'enfants pouvant s'inscrire.

- La Mairie a engagé un salarié en contrat d'apprentissage, Marine, qui intervient avec des missions d'ATSEM au sein de l'école. Elle sera présente sur le marché de Noël pour maquiller les enfants. Si possible, elle interviendra également pour la fête des prix.
- Léa Brunet arrivée le 3 octobre dans le cadre d'une mission de service civique pour aider à la sécurisation des locaux, la communication avec les familles et l'animation de la bibliothèque.
- La classe de Mme Charrier a été repeinte entièrement, durant les vacances d'automne. Une autre classe sera réalisée, en décembre.
- Recherche d'un photographe ayant un système pour commander et payer en ligne afin d'éviter les impressions inutiles.
- Proposition à faire à Mme Moncomble.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.*

À Nalliers, le 15 novembre 2022.

Madame Guyonnet, représentante de parents d'élèves, responsable de la rédaction de Compte-Rendu et amendé par Madame Moncomble

La Présidente de séance,  
Anne-Lise MONCOMBLE

